



Mobilisons-nous pour les travailleurs en garderie et les éducateurs de la petite enfance

Le SCFP-Ontario et la Coalition ontarienne pour de meilleurs
services éducatifs à l'enfance - Trousse de lobbying 2020





Table des matières

Introduction : les services de garde d'enfants en Ontario en pleine COVID-19	3
Pourquoi rencontrer votre député provincial?	5
Comment obtenir un rendez-vous?	6
Liste de contrôle pour une rencontre efficace avec votre député provincial	7
Notes d'allocution pour guider votre réunion	8
Formulaire de compte rendu de réunion	13
Annexes : Documents à partager avec les députés provinciaux	–
Affiche pour une séance photo	14
Document de synthèse (à laisser derrière)	15
Exemple de lettre électronique pour demander une rencontre avec votre député provincial	16
Exemple de lettre électronique pour remercier votre député provincial de vous avoir rencontré	17
Rapport : un plan pour la réouverture des services de garde d'enfants en Ontario et le passage à un système de financement public	–

Introduction

L'avenir de l'Ontario dépend de la capacité des Ontariens à participer à la reprise économique au lendemain de la COVID-19. Pourtant, l'énorme manque à gagner du gouvernement provincial qui entrave la réouverture en toute sécurité des garderies et des centres d'apprentissage de la petite enfance, la pénurie de ressources adéquates pour gérer les programmes en toute sécurité et la nécessité d'investir dans un système de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance public et sans but lucratif universellement accessible inquiètent de plus en plus les parents.

Le secteur de la garde d'enfants et de l'apprentissage de la petite enfance était en crise bien avant la pandémie. Mais, le gouvernement Ford l'a porté au bord de l'effondrement total :

- **Les programmes de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance sont dévastés financièrement.** Avant la pandémie de COVID-19, la plupart des garderies et des centres d'apprentissage de la petite enfance dépendaient de frais élevés demandés aux parents et d'une inscription complète pour se maintenir à flot. Compte tenu la réduction de la taille des groupes à la lumière de la COVID-19, nous ne pouvons plus nous fier à ce modèle. Nous avons également besoin d'ÉPI adéquats, d'un meilleur nettoyage ainsi que d'une formation et d'une augmentation des effectifs. Le gouvernement Ford a promis de mettre à disposition un soutien pour ces mesures. Mais, la majorité des municipalités n'ont pas encore reçu les fonds nécessaires pour financer les programmes. Les opérateurs doivent s'endetter pour couvrir ces coûts. Plusieurs garderies ont déjà annoncé qu'elles fermeraient définitivement en raison de leur incapacité à assumer ces frais, comme l'Early Learning Centre du Sault College, par exemple.
- **Énorme manque à gagner.** Pendant les premiers mois de la pandémie, bon nombre de programmes de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance ont eu recours à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et aux subventions provinciales pour couvrir les 25 % restants des salaires. Cependant, le gouvernement Ford a déclaré en mai qu'il allait récupérer les subventions provinciales, endettant ainsi les programmes dans le cadre desquels des sommes avaient été consacrées à la rétention de personnel. Étant donné la réaction négative du public, le gouvernement provincial a déclaré qu'il comblerait les lacunes du financement municipal et fédéral, sans jamais indiquer toutefois combien il fournirait et quand.
- **Absence de planification.** Le 8 juin 2020, avec seulement trois jours de préavis, le premier ministre provincial Ford a annoncé que les programmes de garde d'enfants de la province seraient autorisés à rouvrir. Les parents étaient profondément déconcertés par le manque de préavis du gouvernement et la faiblesse des directives en ce qui concerne les nouveaux protocoles en matière de santé et de sécurité. Nombreux sont ceux qui craignaient de renvoyer leurs enfants dans leurs programmes sans avoir le temps de suivre une formation en santé et sécurité afin de minimiser le risque d'éclosion de COVID-19.
- **Capacité réduite.** Même si tous les programmes de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance rouvrent, le secteur ne sera qu'à 90 % de sa capacité en raison des nouvelles restrictions de places visant à limiter la propagation de la COVID-19. Aucun plan n'est en place pour augmenter immédiatement le nombre de places. Même avant le début de la pandémie, le système de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance de l'Ontario ne pouvait accueillir que 30 % des enfants. Les parents sont confrontés à un système de loterie pour les places récemment réouvertes et des listes d'attente toujours plus longues pour inscrire leurs enfants à des programmes.

Le gouvernement Ford a complètement ignoré le dévouement du personnel de première ligne des services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance. Le personnel des garderies

d'urgence a été exclu de la « prime gouvernementale en cas de pandémie » complémentaire de 4 \$ et il y a eu de grandes disparités d'indemnisation entre les régions. Par exemple, les travailleurs des services d'urgence à Peterborough gagnaient 30 \$ de l'heure tandis que ceux de Halton, qui faisaient exactement les mêmes tâches, ne gagnaient que 18 \$ de l'heure. De plus, « l'approche de financement durable des services de garde d'enfants » ne permet pas d'utiliser les fonds provinciaux pour payer les ÉPEA et les travailleurs en garderie qui travaillaient à domicile pour soutenir les familles tout au long de la pandémie de COVID-19 ou pour offrir une rémunération complémentaire pour le personnel mis à pied. Le gouvernement Ford dispose des ressources nécessaires pour mettre en place un système de garde d'enfants universellement accessible. Il choisit tout simplement de sous-financer et de sous-évaluer les services de garde d'enfants.

En mai 2020, la Coalition ontarienne pour de meilleurs services éducatifs à l'enfance (COMSÉ), dont le SCFP-Ontario est membre, et l'Association for Early Childhood Educators (AECEO) ont publié un rapport intitulé « From Reopening to Recovery », pour dresser une feuille de route d'un nouveau système de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance adapté à la COVID-19.

L'enquête réalisée auprès de plus de 4 000 membres du personnel a révélé qu'ils étaient préoccupés par les questions suivantes : l'accès à des ÉPI adéquats ainsi qu'aux fournitures de nettoyage et de dépistage pour se protéger eux et les enfants, le fait de disposer d'un personnel suffisant pour mettre en œuvre de nouveaux protocoles en matière de santé et de sécurité et leur capacité à garantir une expérience d'apprentissage et de soins de grande qualité aux jeunes enfants compte tenu des nouveaux protocoles.

La COVID-19 a été difficile pour nous tous. Mais, nous devrions tout de même célébrer nos victoires décisives de l'année dernière, à savoir :

- En 2019, nous avons contribué à assurer le maintien de la bonification salariale de 2 \$ de l'heure pour les ÉPEA et les travailleurs en garderie.
- À la suite du budget provincial de 2019, les services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance ont fait face à des compressions budgétaires de plus de 80 millions de dollars. Nos membres et nos alliés ont envoyé des milliers de messages à leurs députés provinciaux, ont recueilli des pétitions, ont organisé une journée d'action et se sont joints aux dirigeants municipaux pour s'opposer aux coupures. Après une campagne de deux mois en coopération avec la COMSÉ, les réductions ont été annulées et suspendues pendant un an.
- En janvier 2020, nous avons fait pression, avec succès, sur le Conseil municipal de Peterborough pour qu'il protège ses programmes parascolaires ainsi que deux garderies municipales. Sa décision a permis de sauver plus de 200 places en garderie dans une ville où la liste d'attente est supérieure à 1 000, ainsi que 30 emplois en garderie pour les membres de la section locale 126 du SCFP. Ceux-ci ont tendu la main aux parents, aux défenseurs des services de garde d'enfants et à leurs alliés et ils ont organisé de multiples rassemblements lorsque les coupures étaient à l'ordre du jour du Conseil municipal.

Nous avons le vent dans les voiles. Mais, notre travail est loin d'être terminé. La pandémie de COVID-19 a également eu de graves répercussions sur les enfants et pour favoriser leur rétablissement, les services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance doivent être traités en priorité. **Aujourd'hui plus que jamais, nous devons nous engager sérieusement en faveur d'un système de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance universellement accessible.**

Cette boîte à outils vous fournira les ressources dont vous avez besoin pour exiger de votre député provincial qu'il agisse sans plus attendre.



Pourquoi rencontrer votre député provincial?

La rencontre avec des députés provinciaux est l'une des tactiques de défense des intérêts les plus efficaces dont nous disposons. En ce faisant, vous humanisez les questions relatives à l'apprentissage de la petite enfance et aux services de garde d'enfants. Cela peut changer la perception qu'ont les politiciens de l'enjeu qui ne se limite plus au nombre de places, à des subventions et à des règlements, mais qui constitue de fait un défi réel auquel sont confrontés les familles, les éducateurs et les programmes de leur communauté, en particulier pendant une période aussi difficile que la pandémie de COVID-19.

Il faut que vous partagiez vos histoires, vos expériences et vos connaissances sur la façon dont la pandémie de COVID-19 vous a affecté en tant que travailleur et membre de la communauté afin que nos élus sachent à quel point cette question revêt de l'importance pour leurs commettants. Avec votre permission, votre député provincial peut même présenter votre histoire à l'Assemblée législative.

Parfois, lorsque nous nous adressons à des politiciens, nous craignons de ne pas être suffisamment éloquents ou de nous figer. Mais, la plupart des gens trouvent que lorsqu'une question les passionne, il est étonnamment facile d'en parler une fois qu'ils ont commencé. Nous pouvons aussi craindre de ne pas pouvoir répondre aux questions des politiciens. Qu'à cela ne tienne, nous avons le droit de ne pas tout connaître. Soyez honnête et dites-leur que vous leur reviendrez sur la question. Puis, faites un suivi.

De même, vous pouvez poser à votre député provincial une question à laquelle il n'a pas de réponse. Il chargera souvent le personnel du parti central de faire une recherche et de préparer une réponse pour vous. Cela l'aide à mieux comprendre l'enjeu que vous soulevez.

La rencontre avec le député provincial vous donne également l'occasion d'écouter sa position et ses préoccupations, ce qui peut nous permettre d'adapter notre stratégie pour un futur plaidoyer. Les députés provinciaux de différentes régions ont tendance à comparer leurs notes sur les réunions de circonscription pour identifier les situations où il existe un soutien ou une opposition généralisée à la grandeur de la province sur diverses questions.

Quel que soit le parti que votre député provincial représente, le rencontrer vaut la peine. Nous devons obtenir le soutien de tous les partis en faveur d'un système de garde d'enfants universellement accessible qui pourvoit aux besoins de toutes les parties prenantes du secteur. Nous devons rencontrer autant de députés provinciaux que possible pour leur faire part de nos préoccupations dans le contexte de la crise de COVID-19. Mais, organiser une seule réunion ne devrait pas nous contenter.

Nous devrions plutôt nous efforcer de devenir le lien entre le député provincial avec les services de garde d'enfants, une personne-ressource à laquelle il peut s'adresser s'il a des questions et un commettant de confiance qui peut parler des problèmes auxquels notre secteur est confronté.



Comment obtenir un rendez-vous

1. **Trouvez votre député provincial.** Si vous ne savez pas qui est votre député provincial, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.ola.org/fr/deputes/actuels>
2. Faites parvenir un courriel au bureau de circonscription du député provincial pour organiser une rencontre virtuelle ou téléphonique. **Consultez notre modèle de lettre à envoyer à votre député provincial.** Si vous êtes toujours sans réponse dans un délai d'une semaine, donnez suite à cette lettre en téléphonant.
3. **Dans votre courriel ou message téléphonique, mentionnez que vous êtes un de ses commettants.** Si vous faites partie d'un programme local de garde d'enfants et/ou d'apprentissage de la petite enfance, mentionnez-le également, ainsi que les autres parents et éducateurs locaux qui se joignent à vous.
4. Faites preuve de souplesse en ce qui concerne le moment de la rencontre et proposez quelques dates. Pendant les mois d'été, les députés provinciaux sont dans leurs circonscriptions car l'Assemblée législative ne siège pas. Toutefois, n'oubliez pas de souligner l'urgence des sujets que vous souhaitez aborder, compte tenu des circonstances entourant la COVID-19.
5. Si le député provincial n'est pas disponible, demandez à rencontrer un membre de son personnel. Celui-ci dispose souvent de plus de temps pour une rencontre. Il peut répondre à de nombreuses questions et il peut faire part de vos préoccupations au député provincial. Si vous souhaitez toujours rencontrer ce dernier, demandez au membre du personnel si une réunion de suivi est possible.

Liste de contrôle pour une rencontre efficace avec votre député provincial

AVANT LA RÉUNION

- ☐ Passez en revue les documents de cette boîte à outils, ainsi que le rapport de la COMSÉ et de l'AECEO, « From Recovery to Reopening », pour bien comprendre les enjeux et nos demandes. Si vous le pouvez, ajoutez des notes sur la situation propre à votre communauté en rapport avec la pandémie de COVID-19. Pensez-vous que le gouvernement Ford est en mesure de soutenir la réouverture complète des programmes de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance? De quoi avez-vous besoin pour soutenir les travailleurs pendant le rétablissement après la COVID-19?
- ☐ Sachez combien de temps dure votre réunion.
- ☐ Décidez quel membre de votre équipe dira quoi et comment vous vous en tiendrez au temps imparti. Décidez qui prendra de courtes notes.
- ☐ Voyez à ce que les documents nécessaires soient prêts à être envoyés par courriel au député provincial, à savoir notre affiche photo et notre document de synthèse d'une page destiné aux députés provinciaux.
- ☐ Demandez au député provincial quel programme il préfère utiliser pour les réunions virtuelles et s'il organisera la rencontre ou s'il préférerait que vous le fassiez.
- ☐ Assurez-vous que tous vos dispositifs technologiques fonctionnent bien et qu'ils sont complètement chargés. Prévoyez d'être prêt pour la réunion virtuelle ou téléphonique 10 à 15 minutes à l'avance.

PENDANT LA RÉUNION

- ☐ Présentez-vous ainsi que votre groupe.
- ☐ Prenez les devants. Vous avez demandé la réunion, vous pouvez donc mener la conversation.
- ☐ Écoutez ce que votre député provincial a à dire. Mais, ne le laissez pas parler au point de ne pas avoir la possibilité de répondre.
- ☐ Traitez toutes les questions avec calme et sérieux. Les questions qu'il pose peuvent vous en dire long.
- ☐ Si votre député provincial pose une question dont vous ne connaissez pas la réponse, n'en inventez pas une sur-le-champ. Dites-lui que vous lui reviendrez avec une réponse par courriel ou par téléphone.
- ☐ Pour le preneur de notes : notez si le député provincial s'engage, ou refuse de s'engager, à quelque chose.
- ☐ Demandez au député provincial s'il accepte d'être photographié avec notre affiche et si le SCFP-Ontario et la COMSÉ peuvent partager la photo sur les médias sociaux. Demandez-lui également s'il serait prêt à la publier sur ses réseaux sociaux et à baliser le SCFP-Ontario et la COMSÉ.
- ☐ Ne prolongez pas la réunion au-delà du temps imparti, à moins que votre député provincial n'indique qu'il souhaite que la discussion se poursuive.

APRÈS LA RÉUNION

- ☐ Prenez une photo de groupe avec le député provincial et les membres du personnel que vous aurez rencontrés. Envoyez vos notes et photos à cgilligan@cupe.ca. Indiquez si nous pouvons partager les photos sur les réseaux sociaux. En ce faisant, nous pouvons contribuer à assurer la responsabilité publique des engagements et des commentaires formulés lors des réunions.
- ☐ Procédez à un débriefage avec votre groupe juste après la réunion.
- ☐ Signalez toutes les questions que le politicien vous a posées et auxquelles vous n'avez pas pu répondre et les informations qu'il a demandées.
- ☐ Signalez tout engagement pris par le politicien envers vous.
- ☐ Demeurez en contact après la rencontre ! Envoyez une lettre ou un courriel de remerciement au député provincial. Dans cette note, proposez de le mettre en contact avec d'autres membres de votre section locale et des services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance de votre communauté, ou aidez-le à organiser une assemblée publique ou une table ronde virtuelle sur les enjeux.

Notes d'allocation pour guider votre réunion

INTRODUCTION

- Présentez-vous : mentionnez ce que vous faites, d'où vous venez et le numéro de votre section locale du SCFP. N'oubliez pas de dire si vous êtes un de ses commettants.
- Remerciez le député provincial d'avoir accepté de vous rencontrer. Confirmez le temps qui vous a été imparti.
- Indiquez ce dont vous voulez discuter lors de la réunion, à savoir partager votre point de vue sur les services de garde d'enfants et l'apprentissage de la petite enfance en Ontario pendant la pandémie de COVID-19. Demandez-lui de s'engager personnellement à en apprendre davantage sur ces questions et à soutenir un système de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance universellement accessible.
- Un membre de votre groupe doit partager une courte histoire personnelle sur son expérience professionnelle, qui explique les défis résultant de la pandémie de COVID-19. Soyez bref, mais percutant --- moins de trois minutes.

EXPLIQUEZ NOS RECOMMANDATIONS

- Après avoir partagé une histoire, vous pouvez faire la transition pour expliquer nos recommandations pour le secteur.

RECOMMANDATION 1 :

INJECTER IMMÉDIATEMENT DE NOUVEAUX FONDS POUR LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS ET L'APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE

Le gouvernement provincial doit fournir un financement adéquat pour les travailleurs et les programmes de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance afin d'assurer une réouverture sûre et efficace. Les opérateurs de programmes ont déjà été mis à rude épreuve par la perte des frais demandés aux parents lorsqu'ils ont fermé leurs portes. Sans financement adéquat pour l'ÉPI, la formation et la dotation en personnel, ils pourraient devoir augmenter les frais demandés aux parents ou fermer définitivement.

Nous estimons que les recommandations formulées dans le rapport de la COMSÉ et de l'AECEO, « From Recovery to Reopening » tripleront le budget consacré aux services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance, soit une augmentation de deux milliards de dollars. Les gouvernements fédéral et provincial doivent veiller ensemble à ce que le financement et la politique nécessaires soient en place. Récemment, le gouvernement fédéral a annoncé l'octroi de 625 millions de dollars aux municipalités dans le cadre d'un programme d'aide. Mais, cette prise en charge doit s'étendre à tous les programmes de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance au Canada!

Notre demande : un financement de base complet pour tous les programmes existants afin de couvrir les coûts nécessaires à la réouverture des services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance. En particulier, nous avons besoin d'un meilleur ratio personnel-enfant pour embaucher plus de salariés pour l'apprentissage, le nettoyage et le dépistage.

RECOMMANDATION 2 :

APPLIQUER DES RÈGLEMENTS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ RENFORCÉS POUR LES PROGRAMMES

Les directives en matière de santé et de sécurité sont une préoccupation majeure pour les travailleurs. Expliquez la nécessité d'une réglementation claire ainsi que l'importance de créer ces règlements en consultation avec des experts dans le domaine.

Il n'y a pas eu de discussion concernant la formation sectorielle en matière de santé et sécurité par les autorités locales de santé publique. Expliquez qu'il est important que vous et vos collègues ayez confiance en votre capacité à utiliser l'ÉPI et à respecter les procédures entourant la santé et la sécurité pour le personnel, les familles, les conseils scolaires et les opérateurs.

Notre demande : une formation sectorielle sur les directives de santé et de sécurité publiques.

RECOMMANDATION 3 :

RÉMUNÉRER ÉQUITABLEMENT TOUT LE PERSONNEL DES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS ET D'APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE

Le gouvernement doit s'attaquer aux bas salaires persistants et aux écarts de rémunération entre les régions. Par exemple, les travailleurs des services d'urgence à Peterborough gagnaient 30 \$ de l'heure tandis que ceux de Halton, qui faisaient exactement les mêmes tâches, ne gagnaient que 18 \$ de l'heure. De plus, « l'approche de financement durable des services de garde d'enfants » ne permet pas d'utiliser les fonds provinciaux pour payer les ÉPEA et les travailleurs en garderie qui travaillaient à domicile pour soutenir les familles tout au long de la pandémie de COVID-19 ou pour offrir une rémunération complémentaire pour le personnel mis à pied.

Notre demande: un salaire de départ provincial de 25 \$ l'heure pour tout le personnel des services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance.

L'apprentissage de la petite enfance et les services de garde d'enfants est un secteur à fort impact et qui sert de base de soutien à de nombreuses personnes. L'engagement des travailleurs auprès des enfants, des familles et des communautés est essentiel pendant la transition vers la réouverture et le rétablissement à la suite de la COVID-19. Il est donc nécessaire que les ÉPEA et les travailleurs en garderie et en apprentissage de la petite enfance touchent une rémunération professionnelle et bénéficient d'un milieu de travail sûr.

Notre demande : augmenter le nombre de jours de congé de maladie/d'urgence payés pour les ÉPEA et les travailleurs en garderie et en apprentissage de la petite enfance à un minimum de 21 jours par an.

RECOMMANDATION 4 :

RELANCER LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS ET L'APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE POUR STIMULER LA REPRISE ÉCONOMIQUE ET S'ENGAGER EN FAVEUR D'UN SYSTÈME UNIVERSEL ET ACCESSIBLE

La COVID-19 a rendu encore plus évidente la fragilité du système de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance de l'Ontario. La capacité des femmes, des familles monoparentales et des familles à faible revenu à réintégrer le marché du travail est compromise sans services de garde d'enfants accessibles et abordables. La relance du secteur stimulera l'économie en augmentant la participation au marché du travail, en retenant les professionnels et en créant de nouveaux emplois.

Les frais demandés aux parents continuent d'augmenter en raison d'un sous-financement chronique. En 2019, une place en garderie à temps plein à Toronto coûtait 1 774 \$ par mois ou 21 288 \$ par année. En revanche, au Québec, les frais demandés aux parents pour tous les groupes d'âge ont été fixés par la province à 179 \$ par mois. Nous pouvons nous doter de frais de garde d'enfants peu élevés comme au Québec si notre gouvernement provincial s'engage à fournir un financement public opérationnel substantiel et à fixer les frais dans le cadre d'une politique publique. L'expérience des services de garde d'urgence GRATUITS mis à disposition 24 heures sur 24 aux travailleurs de première ligne pendant les premiers mois de la pandémie nous a montré qu'il est possible de mettre en place des services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance accessibles pourvu qu'il y ait une volonté politique.

Il est de plus en plus évident que les services de garde d'enfants à but lucratif, traités comme un produit commercial pour générer des profits, ne fournissent tout simplement pas la qualité de soins et la surveillance publique que le système étatique offre. Si les programmes publics et à but non lucratif ferment en raison de la crise de COVID-19, le secteur sera dominé par des programmes à but lucratif. L'économiste Armine Yalnizyan prévient que les services de garde d'enfants pourraient faire face à la même crise sanitaire que les foyers de soins de longue durée où les coupures, les privatisations et les déréglementations ont conduit à des soins de piètre qualité. La garde d'enfants ne doit pas être gérée par le secteur privé. Elle est d'intérêt public. Elle doit donc être assurée par un système public et sans but lucratif.

Les avantages d'un investissement dans les services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance l'emportent largement sur ses coûts initiaux. Les enfants qui ont accès à un apprentissage précoce sont plus susceptibles de poursuivre leurs études et de réussir. Mais, il est particulièrement difficile de trouver des places en garderie pour les nourrissons et les enfants en situation de handicap ainsi que pour ceux qui vivent dans des communautés rurales, autochtones et nordiques. Le manque de places et les longues listes d'attente empêchent ces enfants de s'épanouir pleinement. Nous devons augmenter le nombre de places disponibles dans les services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance en ouvrant de nouveaux programmes financés et gérés par l'État.

SI LE DÉPUTÉ PROVINCIAL EST CONSERVATEUR

Nous savons tous les deux que les services de garde d'enfants et l'apprentissage de la petite enfance constituent un bon investissement. Une solide voie pour l'avenir permettra de relancer l'économie de l'Ontario et de soutenir la reprise sociale pendant et après la pandémie de COVID-19. Le gouvernement Ford doit immédiatement injecter de nouveaux fonds dans les services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance.

Les services de garde d'enfants et l'apprentissage de la petite enfance ne sont pas des questions partisans. L'Ontario ne peut pas fonctionner sans eux et il est essentiel d'offrir un apprentissage de la petite enfance sécuritaire et de grande qualité dans un milieu de travail décent.

Un modèle entièrement financé par la base a été mis en place pour gérer les programmes de garde d'enfants d'urgence en Ontario. Ce dit modèle doit être étendu aux programmes de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance dans toute la province afin de soutenir les familles en difficultés financières.

La pandémie de COVID-19 a eu de graves répercussions sur l'économie et touche de manière disproportionnée les femmes, les familles monoparentales et les familles à faible revenu. Pour parvenir à une reprise économique, il faut prioriser l'emploi des femmes.

SI LE DÉPUTÉ PROVINCIAL EST NÉO-DÉMOCRATE

Nous vous remercions pour l'appui continu du NPD aux services de garde d'enfants et à l'apprentissage de la petite enfance à la Législature, en particulier pour avoir compris la nécessité de soutenir les programmes publics et sans but lucratif. Le NPD doit continuer à faire des services de garde d'enfants et de l'apprentissage de la petite enfance une question déterminante.

À titre d'Opposition officielle, veuillez continuer à utiliser tous les outils disponibles pour protéger les programmes existants sur lesquels les familles comptent et pour améliorer le soutien salarial des ÉPEA et du personnel. Continuez de proposer une vision de services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance universels et accessibles.

Nous voulons faire front commun avec les défenseurs d'intérêt locaux, les dirigeants municipaux et l'Opposition pour expliquer l'importance d'investir dans les programmes de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance. **Demandez : pouvons-nous travailler ensemble sur ce point?**

SI LE DÉPUTÉ PROVINCIAL EST LIBÉRAL

Les investissements du gouvernement libéral précédent dans le secteur des services de garde d'enfants et de l'apprentissage de la petite enfance ont changé la donne. Ils faisaient de l'Ontario un chef de file. Veuillez continuer à faire des services de garde d'enfants et de l'apprentissage de la petite enfance un enjeu déterminant.

Nous voulons faire front commun avec les défenseurs d'intérêt locaux, les dirigeants municipaux et l'Opposition pour expliquer l'importance d'investir dans les programmes de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance. **Demandez : pouvons-nous travailler ensemble sur ce point?**

CONCLURE LA RÉUNION

- Demandez au député provincial s'il s'engage à suivre les recommandations formulées dans le rapport de la COMSÉ et de l'AECEO et s'il favorise de nouveaux investissements dans le secteur pendant la pandémie de COVID-19.
- Demandez-lui s'il accepte de se faire photographier avec l'affiche indiquant qu'il #RisingUpForChildCare.
- Rappelez-lui que vous êtes membre de la vaste Coalition ontarienne pour de meilleurs services éducatifs à l'enfance, qui vise à créer un mouvement de parents, de défenseurs d'intérêt et de travailleurs en garderie afin de mettre en place un meilleur système de garde d'enfants en Ontario.
- Remerciez-le de vous avoir rencontré et faites-lui parvenir par courriel le document de synthèse d'une page et le rapport « From Reopening to Recovery ». Proposez de mettre le député provincial en contact avec d'autres membres de votre communauté ou aidez-le à organiser une assemblée publique ou une table ronde virtuelle sur les questions d'actualité liées à la pandémie de COVID-19.

Formulaire de compte-rendu de réunion

Nom du député provincial : _____

Nom de la circonscription du député provincial : _____

Nom du parti du député provincial : _____

Noms des participants de votre groupe (veuillez indiquer s'ils sont membres du SCFP) :

Le député provincial a-t-il accepté de se faire photographier?

OUI

NON

(Dans l'affirmative, veuillez faire parvenir la photo par courriel à cgilligan@cupe.ca et l'afficher sur vos médias sociaux en utilisant le mot clic #RisingUpForChildCare, sans oublier de mentionner les pseudos @CUPEOntario et @ChildCareON. Balisez aussi le politicien).

Le député provincial s'est-il engagé à préconiser un financement immédiat et d'autres investissements pendant la pandémie de COVID-19?

OUI

NON

Le député provincial s'est-il engagé envers d'autres choses ou a-t-il refusé de s'engager? Pourquoi? _____

Le député provincial vous a-t-il posé des questions auxquelles vous devez répondre? Dans l'affirmative, quelles sont-elles? _____

Autres questions ou discussions notables :

Qui sera responsable d'assurer le suivi avec le député provincial? _____

Que faut-il inclure dans le courriel/appel téléphonique de suivi? (Toujours inclure une note de remerciement !)

- Une demande d'information que le député vous a promis.
- Réponse(s) aux questions que le député vous a posé(e)s.
- Demande d'une autre rencontre ou événement.
- Autre : _____



MOBILISONS-NOUS POUR LES TRAVAILLEURS EN GARDERIE ET LES ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE



Mobilisons-nous pour les travailleurs en garderie et les éducateurs de la petite enfance

Le SCFP-Ontario représente plus de 12 000 membres qui travaillent dans le secteur des services de garde d'enfants et d'éducation de la petite enfance. Nous savons que l'avenir de l'Ontario dépend de la capacité des Ontariens à participer à la reprise économique au lendemain de la COVID-19. Des services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance solides permettront de relancer l'économie de l'Ontario et de soutenir la reprise sociale pendant et après la pandémie de COVID-19.

Les services de garde d'enfants et l'apprentissage de la petite enfance ne sont pas des questions partisans. L'Ontario ne peut pas fonctionner sans eux, et il est essentiel de fournir une éducation sûre et de grande qualité dans un milieu de travail décent. Un système renforcé pourrait constituer le noyau de la reprise économique et sociale. **Aujourd'hui plus que jamais, nous devons nous engager sérieusement à mettre en place un système de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance universellement accessible.**

NOS RECOMMANDATIONS

Injecter immédiatement de nouveaux fonds pour les services de garde d'enfants et l'apprentissage de la petite enfance : le gouvernement Ford a promis de fournir un soutien pour les ÉPI, la formation du personnel et l'augmentation des effectifs. Mais, la majorité des municipalités n'ont pas encore reçu les fonds nécessaires pour financer les programmes. Pour l'instant, les opérateurs doivent s'endetter et couvrir ces coûts, sans aucune promesse claire quant au montant qu'ils recevront et du moment où ils les recevront. Il nous faut un financement de base complet pour tous les programmes existants afin de couvrir les frais nécessaires à leur réouverture et à leur fonctionnement en toute sécurité. En particulier, il faut embaucher plus de personnel pour améliorer le nettoyage et le contrôle afin de minimiser le risque d'éclosion de COVID-19.

Appliquer une réglementation renforcée en matière de santé et de sécurité : nous recommandons que les autorités locales de santé publique dispensent une formation en santé et sécurité spécifique à chaque secteur. Nous avons besoin de réglementations rigoureuses en matière de santé et de sécurité pour assurer la sûreté des enfants, des familles et du personnel.

Rémunérer équitablement les professionnels des services de garde d'enfants et de l'apprentissage de la petite enfance : l'apprentissage de la petite enfance et les services de garde d'enfants sont un secteur à fort impact qui sert de base de soutien à de nombreuses personnes. Il est donc nécessaire que les ÉPEA et les travailleurs en garderie et en éducation de la petite enfance soient rémunérés de manière professionnelle et bénéficient d'un milieu de travail sûr. Nous demandons un taux de départ provincial de 25 \$ pour combler les écarts de rémunération entre les régions et un minimum de 21 jours de congé de maladie/urgence payés par année.

Renforcer les services de garde d'enfants pour favoriser la reprise économique et s'engager à mettre en place un système de garde d'enfants universel et accessible : les programmes reposaient sur des frais demandés aux parents astronomiques et sur une inscription complète pour rester à flot. De nos jours, les parents sont confrontés à un système de loterie pour les places récemment réouvertes, à des listes d'attente toujours plus longues et à une augmentation éventuelle des frais demandés aux parents si les programmes ne sont pas financés comme il se doit. Comme nous devons réduire la taille des groupes et que de nombreuses familles ont des difficultés financières, nous ne pouvons tout simplement plus nous fier à ce modèle. En outre, la capacité des femmes, des familles monoparentales et des familles à faible revenu à réintégrer le marché du travail est compromise sans services de garde d'enfants accessibles et abordables. La relance du secteur stimulera l'économie en augmentant la participation au marché du travail, en retenant les professionnels des services de garde d'enfants et de l'apprentissage de la petite enfance et en créant de nouveaux emplois.



Exemple de lettre électronique pour demander une rencontre avec votre député provincial

Objet : Demande de rencontre pour discuter de questions urgentes en matière de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance

L'honorable [Nom de votre député provincial]

Adresse du bureau de circonscription

Ville/village, code postal

Date

Honorable [Nom de votre député provincial],

Je m'appelle [votre nom] et je suis un de vos commettants. Je travaille chez [votre lieu de travail] et je suis membre de [votre section locale du SCFP]. Je suis également membre de la Coalition ontarienne pour de meilleurs services éducatifs à l'enfance (COMSÉ). Par la présente, je sollicite une rencontre pour discuter de questions urgentes concernant notre communauté de services de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite enfance. Septembre approche à grands pas et les parents, le personnel et les opérateurs de programmes de garde d'enfants s'inquiètent de plus en plus de la transition vers la réouverture des programmes. Nous aimerions discuter avec vous de la nécessité d'adopter des règlements solides en matière de santé et de sécurité pour assurer la sûreté des enfants, des familles et du personnel alors que les programmes rouvrent, ainsi que du financement immédiat et à long terme pour tenir compte de notre nouvelle réalité en cette ère de COVID-19.

Je vous invite à rencontrer [indiquez qui le député provincial rencontrera, à savoir vos collègues, les parents de votre garderie ou programme de garde d'enfants et d'autres membres de votre communauté de services de garde d'enfants]. Nous sommes disponibles le [indiquez quelques dates et heures auxquelles votre groupe est disponible]. Nous aimerions fixer un moment pour nous rencontrer bientôt afin de voir comment nous pouvons collaborer sur ces priorités. Nous sommes impatients d'avoir de vos nouvelles.

Cordialement,

[Signature personnelle si disponible]

Nom

Adresse

Ville/village, province

Code postal

Adresse courriel

Numéro de téléphone

Exemple de lettre électronique pour remercier votre député provincial de vous avoir rencontré

Objet : Merci de nous avoir rencontrés !

L'honorable [Nom de votre député provincial]

Adresse du bureau de circonscription

Ville/village, code postal

Date

Honorable [Nom de votre député provincial],

Au nom de mes collègues, je tiens à vous remercier, vous et votre personnel, d'avoir organisé une rencontre. J'ai joint un document de synthèse présentant nos recommandations pour le secteur, ainsi qu'un rapport de nos partenaires de la Coalition ontarienne pour de meilleurs services éducatifs à l'enfance (COMSÉ) et de l'Association of Early Childhood Educators (AECEO) qui contient des recommandations visant à assurer une réouverture et un rétablissement sains et sûrs à la suite de la COVID-19.

[Vous pouvez discuter des réponses aux questions soulevées par votre député provincial ou des actions potentielles avec lui pour obtenir un soutien sur les préoccupations que vous avez soulevées lors de votre réunion. Par exemple, vous pouvez suggérer d'organiser une assemblée publique virtuelle avec les travailleurs en garderie et les parents]. Nous sommes impatients de collaborer sur les problèmes urgents auxquels est confronté le secteur des services de garde d'enfants et de l'apprentissage de la petite enfance. Encore une fois, nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous rencontrer.

Cordialement,

[Signature personnelle si disponible]

Nom

Adresse

Ville/village, province

Code postal

Adresse courriel

Numéro de téléphone